

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 24 juin 2025

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents : Eric BERTHELOT, Jean-François CHARRIER, Laurence CHATREFOU, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, Virginie de ARAUJO, Victor DE SOUSA, Cédric GÉRARD, David GIBOUTET, Didier HENGY, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Marie-Élisabeth LELIEVRE, Daniel MARTINEZ, Alain MORLAT

Étaient absents excusés : Julie BARROSO, Clara BEAUJARD, Sandrine GALLEGRO, Yves-Marie SAUNIER

Secrétaire de séance : Jean-François CHARRIER - **Auxiliaire** : Léa BOSSON-WAVRANT

Délibération n°2025-31 – Modification des tarifs communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,
APPROUVE les tarifs communaux comme proposés.

Délibération n°2025-32 – Don de terrain à la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Décide d'accepter la cession gratuite de la parcelle AB140 au profit de la commune,
Autorise Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°2025-33 – Attribution d'une subvention à une nouvelle association

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE d'allouer une subvention de 600 euros à l'association « amitiés fromoncourtoises ».

Délibération n°2025-34 – Décision modificative n°1 – budget M57

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Approuve la décision modificative n°1 – budget principal M57.

Délibération n°2025-35 – Demande de subvention « Bouclier sécurité – caméras de vidéoprotection

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,
ADOpte le programme d'investissement éligible au « bouclier de sécurité » au titre de l'exercice 2025 du dossier susmentionné.
SOLLICITE auprès des services du Département de Seine-et-Marne et de la Région Ile-de-France l'attribution de la subvention maximale autorisée.

Délibération n°2025-36 – Adhésion au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Décide d'adhérer au Fonds de Solidarité Logement, à hauteur de 582 € pour l'année 2025,
Autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe ainsi que tout document y afférent.

Délibération n°2025-37 – Mise à jour des chemins de randonnée dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Approuve le parcours tel que proposé et annexé à la présente délibération,
Propose de baptiser ce nouvel itinéraire « circuit des Pleignes ».

Délibération n°2025-38 –Désherbage des collections de la médiathèque communale

Le Conseil municipal autorise, à **l'unanimité des membres présents et représentés**,

- Le déclassement des documents suivants provenant de la médiathèque de Moncourt-Fromonville (documents en mauvais état, documents au contenu obsolète, documents ne correspondant plus à la demande des usagers de la bibliothèque, documents en exemplaires multiples). Cette liste sera dressée chaque année et conservée par la bibliothèque.
- Autorise la bibliothécaire à détruire les documents jugés en mauvais état. Les documents seront détruits de manière à ne plus être utilisés, donc pilonnés.
- Autorise le Maire à faire don des documents invendus provenant de la bibliothèque à des institutions et associations à vocation culturelle, éducative, humanitaire, sociale ou de santé et à passer tous les actes à cet effet. Les documents restants seront détruits.

Délibération n°2025-39 –Adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins au SDESM

Le conseil municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés**,

APPROUVE l'adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins.

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.



Le Maire,

Maxime LABELLE

Le secrétaire de séance,

Jean-François CHARRIER